



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Procès-Verbal Assemblée Générale 25 janvier 2020

De 8h30 à 9h30 : enregistrement des clubs

Début de l'Assemblée Générale : 9 heures 35

Annonce du Quorum :

Nous avons enregistré 42 clubs qui représentent 68% des 62 clubs inscrits à la Fédération. Les 62 clubs de la Fédération avec les licenciés adhérents en 2019 représentent 180 voix. Le quorum à atteindre pour que cette Assemblée Générale se tienne est donc de 91.

Aujourd'hui, les clubs présents et représentés comptent 143 voix soit 1,6 fois le quorum et 80% des licenciés.

Cette Assemblée Générale peut se tenir.

Rapport moral du Président. Jean Pierre BILLET - Vote.

Le Président de la FFMN, Jean Pierre BILLET demande une pensée pour nos amis modélistes qui nous ont quitté en 2019.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,

Me voilà devoir sacrifier à l'exercice rituel et obligatoire de la présentation du bilan pour l'année écoulée.

Nous allons commencer par remercier le club qui nous accueille, « Les Espadons Charentais », son Président Didier BAYNAUD, son épouse Béatrice BAYNAUD également trésorière de l'OD Sud-Ouest et de tous les adhérents qui nous accueillent dans cette ville magnifique qui va voir s'ouvrir très prochainement le 47ème festival de la Bande Dessinée.

Nous aurons également une pensée pour toutes celles et ceux qui ont nous ont quittés. Pour leurs proches, c'est un moment difficile à passer, qui souvent laisse des traces.

C'est mon troisième rapport moral depuis que j'ai été élu. Nous avons connu en 2019, une baisse significative du nombre des licenciés. Notre fédération n'est pas la seule à connaître ce phénomène. D'autres fédérations proches de nous, subissent le même sort. Les raisons en sont multiples, liées à la baisse continue du pouvoir d'achat, à une tendance à l'individualisation et au repli sur soi alimenté par l'attrait des consoles de jeux mais aussi, et croyez bien que nous ne sommes pas les seuls, par les assauts verbaux haineux de quelques anciens adhérents.

Nous avons, avec les membres du Comité Directeur, continué de rester sur nos fondamentaux qui peuvent se résumer ainsi : Une fédération modéliste, c'est fait pour fédérer, réunir, associer, partager, se distraire.

Il faut partir du principe qu'il n'y a pas de gloire personnelle à attendre de la fonction qui nous a été attribuée. Notre fédération existe depuis près de 58 ans, elle a connu des moments difficiles, en particulier il y a maintenant 3 ans. Ceux qui nous ont précédés à ces postes ont connu aussi des situations conflictuelles, mais surtout et c'est également notre cas, des moments de forte amitié, de partage de convivialité, de franche rigolade. Notre équipe est soudée, chacun remplit ses tâches, mais si nous étions plus nombreux à nous partager le travail, tout irait encore mieux.

Le comité directeur s'est réuni 3 fois en 2019, comme prévu. A chaque fois nous avons fait le point sur les dépenses engagées et les recettes perçues. Yves GENIN et Roger BICHERON, comptables de métier en retraite tous deux, ont décortiqué cette année encore la comptabilité de la fédération et garanti sa bonne

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

tenue. Des remerciements chaleureux pour eux deux, pour ce travail obscur mais indispensable. Nous avons également eu des conférences téléphoniques, lorsque les questions pressaient.

La commission technique voile a bien travaillé avec Sylvain GREGOIRE pour mettre à jour leur règlement. La commission technique Motonautique RC, animée par Frédérique LOUVET a quant à elle adopté un nouveau règlement fortement inspiré sur celui de l'IMBRA. Merci au couple Virginie et Benoît LAPOUGE, ainsi qu'à Erich COSTA, d'avoir traduit le document original.

Philippe CARRIER aidé par Sylvain GREGOIRE a mis au point une nouvelle maquette de calendrier regroupant toutes les manifestations. Il faut remercier Philippe pour la rapidité avec laquelle il nous soumet les comptes-rendus de nos réunions, tâche obscure mais oh ! combien importante.

Robert DEMANGEON secondé par Gérard BEALET tient à jour le site de la fédération, qui a un taux de consultation toujours croissant. C'est la vitrine et la voix officielle de notre fédération.

Serge RAYNAL aidé par Jean Marc VALLEE s'occupe de la correction et de la mise en page de la revue Message qui est la compilation, nous en profitons pour le rappeler, d'articles rédigés par toutes celles et ceux qui veulent faire partager leurs expériences modéliste.

François LASSERRE aide Jean Michel YVES à animer la commission des juges. Un grand merci à Maurice BRONCHAIN pour ses remarques éclairées.

Les clubs affiliés ont encore cette année organisé nombre de manifestations ludiques, sportives. L'année dernière nous en avons compté plus de 200. Je pense que cette année nous ne devrions pas en être très éloignés. Nous avons envoyé trois équipes de France dans les championnats mondiaux de Maquette navigante, Voile et Moteur. Certains sont montés sur le podium. La Marseillaise a retenti en Hongrie, grâce à notre ami Thibault HAINNEVILLE.

L'ancienne direction de Naviga a été remplacée au profit d'une nouvelle équipe menée par Walter GEENS nouveau Président et citoyen Belge, adepte des modèles à propulsion électrique. Nous lui avons apporté notre soutien et espérons qu'avec ses amis il puisse mettre en pratique son programme, surtout une totale transparence dans les comptes et un fonctionnement démocratique. Nous avons enregistré, peu avant ce changement de direction, la démission de Jean Marc VALLEE de son poste de secrétaire générale de Naviga.

La fédération IMBRA, qui rappelons-le est née comme réaction aux dysfonctionnements de Naviga, a confié l'organisation des championnats du monde de Motonautisme RC, à la fédération Italienne, pour 2020 et à la fédération Polonaise pour 2022. Notez, qu'Erich COSTA a démissionné de son poste de Président-adjoint de cette même fédération.

Yvan COSTA occupe le poste de représentant de la FFMN au sein du conseil fédéral de la Fédération Française Motonautique. Toutes nos réunions se déroulent désormais au siège de la FFM, à St Ouen. Quatre de nos membres occupent chacun un poste dans les commissions de discipline et d'appel ainsi que dans la commission dopage et d'appel. Ces commissions nous sont communes. Nous bénéficions des conseils avisés de l'avocat de la FFM. Les relations avec la FFM sont excellentes et Gilles GUIGNARD, son Président est toujours disponible pour répondre à une de nos interrogations.

Nous poursuivons notre partenariat avec l'UFOLEP, qui intéresse surtout la pratique de la voile, en espérant que cette collaboration s'étende aux électriques.

Comme indiqué dans Message d'hiver, nous avons mis en œuvre le rapprochement avec les Régions en intégrant au Comité Directeur les Présidents de Région. Nous avons participé à trois assemblées générales des clubs des régions Nord- Ouest, Méditerranée et Bretagne. A chaque fois, nous avons été à l'écoute des représentants des clubs présents, nous avons essayé de répondre aux questions et remarques sans

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

pratiquer la langue de bois, sans se défilier, en essayant de répondre à vos questions. C'est pour moi, le meilleur moyen de se rapprocher des clubs et de leurs licenciés.

Suite à un édito écrit dans la revue MRB, par un ancien Président de la Fédération qui aura occupé ce poste comme intérimaire, nombre d'entre vous ont réagi en vous insurgant et en exprimant votre indignation. Nous avons envoyé un texte de protestation au directeur de cette revue en lui demandant un droit de réponse qui nous a été accordé. Celui-ci paraîtra dans le n° 648.

A titre personnel je remercie toutes celles et ceux qui verbalement ou par écrit ont protesté contre cet article infâme., montrant ainsi leur attachement à notre fédération.

Je constate également un changement au travers de mes visites en Région, une simplicité dans les rapports une compréhension dans nos échanges même sur les points sensibles. Là aussi une satisfaction sur 2 Régions auxquelles j'étais convié. Des postes importants étaient à pourvoir : en Bretagne Pays de Loire, un poste de Président pour remplacer notre ami Jean-Bernard CHARTIER qui depuis une année déjà souhaitait se retirer pour des raisons de santé. Jean-Marc HUET a accepté de reprendre ce poste, qui fut validé par l'ensemble des personnes présentes. Nous l'accueillons avec plaisir parmi nous et lui apporterons le soutien dont il aura besoin.

Quant à toi Jean-Bernard, un grand MERCI pour tout le travail que tu as effectué pour ta région qui reste dynamique et novatrice et où il fait bon jouter entre amis. Sache que tu fais partie avec Cyril NEVEU et Henri CHAUCHET, des Présidents d'Honneur de notre Fédération. La Région Méditerranée était orpheline d'un Trésorier. Ça n'est plus le cas aujourd'hui puisque Alain SEBIRE, que j'ai eu le plaisir de connaître et d'apprécier, a décidé de relever ce défi.

Je terminerai ce paragraphe en remerciant toutes les personnes qui m'ont proposé logis et assistance, m'ont intégré comme un simple adhérent dans leurs manifestations, leurs expositions, leurs réunions et m'ont fait partager leur joie de vivre. C'est bien ma vision de notre Fédération.

Il reste beaucoup de travail pour asseoir ce renouveau, pour consolider nos fondations. Les disciplines évoluent, les enjeux changent et les comportements aussi. Il va falloir nous adapter et oser apporter quelques modifications à nos comportements.

Je reste persuadé qu'en instaurant le dialogue, le partage, comme nous le faisons depuis 3 ans, cela ne peut être que bénéfique.

Il est facile de noircir une page blanche et de se dire que l'on est protégé par la page de garde ou de refermer la couverture du cahier pour se protéger. Personnellement, je préfère le dialogue, les yeux dans les yeux.

A tous les agités du bocal, aux haineux, à ceux qui ne nous veulent que du mal, à tous ceux qui tiennent des propos répugnants sur ma personne ou sur un ou plusieurs membres du comité directeur, je vais me permettre de leur donner un conseil, moi qui viens de traverser une période difficile.

*Avant de porter un jugement sur moi, sur ma vie,
Mettez d'abord mes chaussures et parcourez mon chemin,
Vivez et ressentez mes chagrins, mes douleurs, mes doutes, mes peines et mes joies,
Parcourez les années que j'ai parcourues et trébuchez là où j'ai trébuché,
Et surtout, relevez-vous à chaque fois, comme je l'ai fait,
Là et seulement là, pourrez-vous me juger !*

Je vous remercie de votre attention.
Jean-Pierre BILLET

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :
FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine
Siège social : Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN
Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA
Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Président de la FFMN

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé, nous procédons donc à un vote à main levé.

Vote à main levé - Pour : 143

Abstention : 0

Contre : 0

Le rapport moral est adopté.

Effectifs des licenciés et des clubs 2019. Yvan COSTA

Licenciés et clubs 2019 au 31/12/2019

En 2019, nous avons enregistré 808 licenciés et 62 clubs, une décroissance qui s'explique par des fusions de clubs, des arrêts de mandat des présidents et donc la fin de clubs et également suite aux différents du passé lié à la fédération.

Nous constatons la même baisse dans la plupart des sports mécanique et c'est aussi le cas à la FFM.

Licenciés et clubs 2020 au 23/01/2020

Effectifs provisoires des licenciés et des clubs 2020.

A ce jour, nous avons enregistré 537 licenciés et 49 clubs. Le club de Nice arrête pour raison personnelle de son président (P CASENOVE), le club de Beugin également (arrêt de 2 ans pour études). Nous avons un nouveau en Méditerranée et des clubs à venir possiblement.

Evolution du nombre total de licences par type depuis 2004										
Année	Nbr de clubs	Compét	Senior	Junior	Loisir	Juge	Dirig.	Accomp.	Tempora.	Nombre total
2004	121	505	232	239	376	34	41		8	1435
2005	112	484	207	166	387	40	46		0	1330
2006	112	435	177	176	391	45	40		12	1276
2007	108	409	217	188	345	53	38		10	1260
2008	99	405	161	158	305	47	29		1	1106
2009	103	404	153	127	314	53	36		4	1091
2010	99	441		120	408	0	84	103	0	1156
2011	102	407		102	414		92	138	15	1168
2012	98	392		110	430		106	135	12	1185
2013	94	378		114	427		106	126	40	1191
2014	91	336		85	361		100	98	16	996
2015	89	320		88	354		110	90	6	968
2016	82	306		98	403		95	86	4	992
2017	75	298		101	405		88	98	5	995
2018	66	273		98	394	20	56	80	0	921
2019	62	245		74	345	24	53	59	8	808
2020	49	165		58	216	16	38	44	0	537
2015		33%		9%	37%		11%	9%	1%	100%
2016		31%		10%	41%	0%	10%	9%	0%	100%
2017		30%		10%	41%	0%	9%	10%	1%	100%
2018		30%		11%	43%	2%	6%	9%	0%	100%
2019		30%		9%	43%	3%	7%	7%	1%	100%
2020		31%		11%	40%	3%	7%	8%	0%	100%

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Présentation du bilan financier et du compte de résultats.

RESULTAT D'EXPLOITATION 2019 - FFMN					
Codes	Libellé	Montant	Codes	Libellé	Montant
DEBIT			CREDIT		
6021	Vêtements	2 400,00 €	5186	Vêtements	234,00 €
6022	Coupes et médailles	743,94 €	7011	Transpondeurs	1 190,80 €
6023	Autres achats	1 555,38 €	7012	Maquettes	1 230,95 €
6024	Maquettes	1 846,40 €	7013	Tempo	39,00 €
6025	Achats Tempo	0,00 €			
6064	Secrétariat et licences	1 406,81 €	7015	Affiliations clubs	5 124,00 €
60641	Abonnement internet	727,20 €	7561	Licences	23 450,00 €
60642	Equipement informatique	0,00 €	7562	Divers	992,55 €
6132	Location box	91,00 €	7600	Produits financiers (2018+2019)	113,63 €
6161	MAIF	2 783,12 €			
6162	Nautic + salons régionaux	150,00 €			
61851	Assemblée générale	1 822,63 €			
6237	Message et publications	0,00 €			
6251	Réunions CD	1 569,38 €			
6252	Déplacement BD	770,48 €			
6253	Frais/Déplacement président	914,80 €			
6259	Déplacement commissions	393,56 €			
6254	Déplacements Juges	4 274,00 €			
6258	Déplacement équipes de France	590,00 €			
6261	Frais postaux	665,90 €			
6518	Inscriptions Championnats du Monde	1 935,00 €			
6519	Frais bancaires	118,34 €			
6572	Concours nationaux	680,00 €			
6574	Ristourne Inter région	3 795,00 €			
65861	Inscription Naviga	700,00 €			
65862	Inscription FFM	600,00 €			
65963	Inscription iMBRA	50,00 €			
6701	Organisation élections au Comité Directeur	0,00 €			
6799	Contentieux	0,00 €			
6810	Provisions réserve statutaire	1 622,00 €			
			7750	Profits exceptionnels s/Exercices antérieurs	290,00 €
8000	Résultat 2019 : Excédent	459,99 €			
Total		32 664,93 €	Total		32 664,93 €

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Rapport des vérificateurs financiers qui seront reconduits en 2020

EXERCICE 2019 FFMN

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

En fonction de la tâche de « vérificateurs aux comptes » qui nous a été confiée nous avons procédé au contrôle des écritures comptables.

Le trésorier a mis à notre disposition les livres de comptes . Nous avons procédé au pointage de toutes les écritures et les pièces justificatives demandées nous ont été présentées.

Nous n'avons pas relevé d'anomalie comptable significative et en conséquence nous vous proposons de donner quitus pour l'approbation des comptes.

Nous disons bien « pour l'approbation des comptes », mais nous nous garderons de nous prononcer sur la justification des sommes engagées qui est un problème de gestion sur lequel vous pourrez éventuellement vous exprimer.

Toutefois nous nous permettons de signaler que des clubs n'ont pas encore à ce jour réglé leurs dettes 2018 pour un total de 663 euros et 168 euros pour 2019, il conviendrait de décider de la suite à donner.

Maisons alfort, le 22 janvier 2020

Roger BICHERON (club Arc En Ciel)

Jean Yves GENIN (club Arc En Ciel)

Voir la situation de la réserve statutaire, M BRONCHAIN demande s'il faut l'augmenter ? Le trésorier prend le point.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé, nous procédons donc à un vote à main levé.

Vote à main levé - Pour : 143

Abstention : 0

Contre : 0

Le bilan financier est adopté.

Vote pour annuler la dette du club de cublize pour son adhésion de 2018 :

Vote à main levé - Pour : 143

Abstention : 0

Contre : 0

Modifications du règlement financier. Yvan COSTA - Discussion et vote.

Il faut analyser le budget compétition et loisirs, voir 2021 pour propositions augmentation licences compétition

Proposition d'amender le règlement financier avec la suppression des prises en charge des médailles pour les championnats de France et les coupes de France et d'augmenter les subventions aux clubs (poste 6512) à 200€ pour les championnats de France et 50 Euros pour les coupes de France soit un budget annuel de 900 Euros.

Le règlement financier 2020 est joint à ce procès-verbal.

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé, nous procédons donc à un vote à main levé.

Vote à main levé - Pour : 143

Abstention : 0

Contre : 0

Le règlement financier est adopté.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Présentation du budget prévisionnel 2020. Yvan COSTA - Discussion et vote.

PREVISION BUDGET 2020- FFMN				
DEPENSES		Réalisé au 30/12/2019	Prévu 2020	Au 25/01/2020
6021	Vêtements.	2 400,00 €	218,00 €	
6022	Coupes et médailles, pub, promotion	743,94 €	1 000,00 €	981,60 €
6023	Autres achats	1 555,38 €	1 500,00 €	
6024	Maquettes bois	1 846,40 €	650,00 €	
6025	Tempo	0,00 €	0,00 €	
6064	Secrétariat	1 406,81 €	200,00 €	
60641	Abonnement Internet	727,20 €	363,00 €	
60642	Machine imprimer licences	0,00 €	1 024,84 €	1 024,84 €
6132	Location box	91,00 €	0,00 €	
6161	MAIF	2 783,12 €	2 838,26 €	2 838,26 €
6162	Nautic + salons régionaux	150,00 €	300,00 €	
61851	Assemblée générale	1 822,63 €	2 000,00 €	
6237	Message	0,00 €	0,00 €	
6251	Déplacement CD	1 569,38 €	1 600,00 €	
6252	Déplacement BD	770,48 €	700,00 €	
6253	Déplacement président	914,80 €	900,00 €	
6254	Déplacements Juges	4 274,00 €	4 300,00 €	
6258	Déplacement équipes de France	590,00 €	1 200,00 €	
6259	Déplacement commissions	393,56 €	400,00 €	
6261	Frais postaux	665,90 €	670,00 €	
6518	Inscriptions CM	1 935,00 €	2 300,00 €	
6519	Frais bancaires	118,34 €	118,34 €	
6520	Avance CM Egletons	0,00 €	0,00 €	
6572	Championnats et coupes de France	680,00 €	900,00 €	
6574	Ristourne Inter région	3 795,00 €	4 000,00 €	
65861	Naviga	700,00 €	500,00 €	
65862	FFM	600,00 €	600,00 €	600,00 €
65963	IMBRA	50,00 €	50,00 €	
6701	Organisation élections au Comité Directeur	0,00 €	1 000,00 €	
6799	Contentieux	0,00 €	100,00 €	
6750	Pertes profits s/exercices intérieurs	1 622,00 €	459,99 €	
8000	Résultat excédent	459,99 €	173,49 €	
	Total dépenses	32 664,93 €	30 065,92 €	5 444,70 €
RECETTES		Réalisé au 30/12/2019	Prévu 2020	Au 25/01/2020
5186	Vêtements	234,00 €	350,00 €	
7011	Transpondeurs – Limiteurs	1 190,80 €	0,00 €	
7012	Maquettes bois	1 230,95 €	600,00 €	30,00 €
7013	Tempo	39,00 €	78,00 €	79,80 €
7014	Remboursement CM Egletons	0,00 €	0,00 €	
7015	Clubs	5 124,00 €	5 124,00 €	3 860,00 €
7561	Licences	23 450,00 €	23 357,00 €	15 050,00 €
756	Divers	992,55 €	72,00 €	
7600	Produits financiers	113,63 €	85,00 €	
7750	Profits exceptionnels	290,00 €	99,92 €	
	Total recettes	32 664,93 €	29 765,92 €	19 019,80 €
	Résultat	-0,00 €	-300,00 €	13 575,10 €

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé, nous procédons donc à un vote à main levée.

Vote à main levée - Pour : 143

Abstention : 0

Contre : 0

Le budget prévisionnel 2020 est adopté.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Situation de la région Paris Ile de France. Philippe CARRIER

M Philippe CARRIER, souhaite préciser que si les clubs de l'OD Ile de France lui font confiance, il préférera se concentrer sur la région et ne sera dans ce cas pas candidat à un nouveau poste de secrétaire.

Le travail administratif pour officialiser le bureau et régulariser la situation bancaire est toujours en cours

Relations fédérations nationales et internationales. FFM, UFOLEP, FFV, UIM, NAVIGA et iMBRA.

Informations et commentaires. Sylvain GREGOIRE, M CHADDEFAUD, Jean Marc VALLEE et Yvan COSTA

- M Yvan COSTA est notre représentant au conseil fédéral à la FFM et nous entretenons d'excellentes relations avec notre fédération de tutelle avec une convention signé – nous sommes également présents aux 4 commissions de la FFM
- M Sylvain GREGOIRE est notre interlocuteur avec l'UFOLEP et une réunion est prévu début février pour le voile et l'offshore électrique.
- iMBRA – les Championnats du Monde se dérouleront au mois d'aout en Italie. M Erich COSTA ayant démissionné de son poste de Vice-Président, Maxime CHADEFFAUD, sollicité par l'iMBRA, réserve sa décision.
- NAVIGA, un nouveau président a été nommé, il s'agit de M Walter GEEN.

Rapport des CR organismes déconcentrés. Informations et discussion.

Voir documents joints à ce procès-verbal.

Rapport des 4 commissions techniques.

Voir documents joints à ce procès-verbal.

Rapport de la commission des juges/arbitres. Informations et commentaires

Voir document joint à ce procès-verbal.

Calendrier FFMN des manifestations. Organisation, discussion et décisions.

Un nouveau format du calendrier a été développé pour 2020, il est disponible sur le site. Il reste le processus de mise à jour à faire.

Informations sur le site FFMN. Discussion et décisions.

Pas d'information reçue

Questions diverses.

Quel est le processus de validation des juges aux Championnat de France ?

Rappel sur les élections : 6 candidats

Inviter F LOUVET, B LAPOUGE, D DEHAYES au prochain Comité Directeur pour voir et réfléchir à leur candidature.

Conclusion du président M Jean Pierre BILLET

La prochaine Assemblée Générale de la FFMN se tiendra sur une journée à Paris ; le samedi 30 janvier 2021.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé iMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Fin de l'Assemblée Générale : 12 heures 30

Le Président FFMN

Jean Pierre BILLET

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA